

### Commune de Pont-en-Ogoz

### Assemblée communale du 15 décembre 2022



#### Tractanda:

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 mai 2022
- 2. Approbation du règlement communal relatif à la distribution d'eau potable
- 3. Approbation du règlement communal pour la promotion de l'économie d'énergie et des énergies renouvelables
- 4. Budget 2023 du compte de résultats et rapport de la Commission financière
- 5. Investissements 2023 et rapports de la Commission financière, décisions spéciales sur :

5.1.	Complément pour remplacement conduite d'eau Vers Karlé tronçon 2	Fr.	50'000
5.2.	Déplacement conduite d'eau route d'Avry – secteur Gumefens	Fr.	225'000
5.3.	Remplacement conduite d'eau Quartier La Gîte – secteur Le Bry	Fr.	160'000
5.4.	Installation nouveau système de gestion du réseau d'eau	Fr.	110'000
5.5.	Rénovation routes AF 2023	Fr.	550'000
5.6.	Réfection route de La Cantine – secteur Avry	Fr.	800'000
5.7.	Réalisation trottoir - route Avry-Gumefens – 1ère partie	Fr.	500'000
5.8.	4ème complément révision PAL	Fr.	50'000
5.9.	Subventions d'investissements aux ménages	Fr.	40'000
5.10.	Installation panneaux solaires immeuble communal Avry	Fr.	60'000
5.11.	Remplacement fenêtres immeuble communal Avry	Fr.	745'000
5.12.	Aménagement ancienne administration communale	Fr.	185'000
5.13.	Rénovation place de l'école Le Bry	Fr.	50'000
<del>5.14.</del>	Crédit d'étude – transf./assainissement - Auberge St-Pierre Le Bry	Fr.	450'000. <del>-</del>

- 6. Approbation des budgets du compte de résultats et d'investissements 2023
- 7. Nomination d'un nouvel organe de révision
- 8. Nomination d'un membre à la Commission d'urbanisme et de l'énergie
- 9. Nomination d'un membre à la Commission de naturalisation
- 10. Informations du Conseil communal
- 11. Divers





# 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 5 mai 2022

Procès-verbal de l'Assemblée Communale de Pont-en-Ogoz du 5 mai 2022 Présidence M. Christophe Tornare (Le Président) Secrétaire : Mme Laurence Rimaz M. Michael Fragnière (pour la partie côté fenêtres - 32 personnes) Scrutateurs: M. David Fragnière (pour la partie côté salle de sport - 34 personnes) Présents : 7 Conseillers communaux 66 Citoyennes et citoyens avec droit de vote (Conseil communal inclus) 1 Personnes externes à la Commune (sans droit de vote) Soit un total de 67 participants Lieu: Halle polyvalente - Avry-devant-Pont Excusé(e)s: 16 personnes Tractanda: 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 16 décembre 2021 2. Comptes de fonctionnement et d'investissements 2021 lecture des comptes rapport de l'organe de révision approbation des comptes 3. Modification des statuts de l'Association des Ambulances du Sud fribourgeois - Association Secours Sud Informations du Conseil communal Remerciements des anciens Conseillers communaux Divers M. le Président ouvre l'Assemblée communale à 20h00.



# 2. Approbation du règlement communal relatif à la distribution d'eau potable

Présentation par le bureau Ribi SA, Ingénieurs hydrauliciens

# 3. Approbation du règlement communal pour la promotion de l'économie d'énergie et des énergies renouvelables



#### Tableau des subventions

Mesure	Montant unique	Conditions
Chauffage avec eau chaude sanitaire (ECS)		
Au bois (bûches, pellets, copeaux)	CHF 2'000	Chauffage central avec circuit de distribution de la chaleur en remplacement électricité direct, mazout ou gaz
Pompe à chaleur	CHF 2'000 air-eau CHF 3'000 sol-eau	Seulement en remplacement électricité direct, mazout ou gaz

Eau chaude sanitaire seule ou chauffage seul (ECS)		
Pompe à chaleur	CHF 1'000	Piscine et jacuzzi exclus
Capteurs solaires	CHF 1'000	Capteurs vitrés certifiés selon norme en vigueur, piscine et jacuzzi exclus
Au bois (bûches, pellets, copeaux)	CHF 1'000	En remplacement électricité direct, mazout ou gaz
Production photovoltaïque		
Panneaux solaires	CHF 2'000	Seulement installations fixes et maximum 20 % du prix d'achat
Rénovation bâtiment		
Murs, fenêtres, toiture planchers contre extérieur	CHF 1'500	Investissement minimum de CHF 15'000 Valeur U à respecter selon normes en vigueurs
Mobilité		
Abonnement transports publics (2ème classe)	10% de réduction	Mensuel ou annuel



Par logement on comprend un appartement avec cuisine, WC et bain/douche, entrée indépendante et comptabilité électrique séparée, donc pas seulement une chambre ou studio rattaché au logement principal d'une maison individuelle. Un logement en colocation ou copropriété est considéré comme un seul logement.



		Budge	t 2023	Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	1 247 420.00	247 280.00	1 000 086.00	251 750.00
01	Législatif et exécutif	184 050.00		160 700.00	
011	Législatif	17 200.00		15 200.00	
012	Exécutif	166 850.00		145 500.00	
02	Services généraux	1 063 370.00	247 280.00	839 386.00	251 750.00
021	Administration des finances et des contributions	178 150.00	29 000.00	169 550.00	29 000.00
022	Service généraux, autres	448 489.00	10 500.00	410 250.00	10 500.00
029	Immeubles administratifs	436 731.00	207 780.00	259 586.00	212 250.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	201 940.89	84 107.00	172 212.21	36 300.00
14	Questions juridiques	64 815.84		63 352.16	
140	Questions juridiques	64 815.84		63 352.16	
15	Service du feu	121 817.00	84 007.00	96 838.60	36 300.00
150	Service du feu	121 817.00	84 007.00	96 838.60	36 300.00
16	Défense	15 308.05	100.00	12 021.45	
161	Défense militaire	8 700.00	100.00	5 410.00	
162	Défense civile	6 608.05		6 611.45	



2	FORMATION	2 893 468.20	221 650.00	2 737 431.50	215 400.00
21	Scolarité obligatoire	2 509 508.40	221 650.00	2 351 348.55	215 400.00
211	Ecole enfantine	157 841.05		159 510.65	
212	Ecole primaire	923 363.10	6 000.00	910 688.50	4 000.00
213	Ecole du cycle d'orientation	736 999.00		713 271.00	
214	Ecoles de musique	38 645.25		44 588.40	
217	Bâtiments scolaires	466 100.00	83 550.00	356 530.00	82 700.00
218	Accueil extra-scolaire (AES)	179 000.00	132 100.00	159 200.00	128 700.00
219	Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	7 560.00		7 560.00	
22	Ecoles spécialisées	336 959.80		341 082.95	
220	Ecoles spécialisées	336 959.80		341 082.95	
23	Formation professionnelle initiale	47 000.00		45 000.00	
230	Formation professionnelle initiale	47 000.00		45 000.00	
3	CULTE, CULTURE, SPORT ET LOISIRS	362 817.59	17 600.00	305 470.95	16 000.00
31	Héritage culturel	4 350.00		4 000.00	
312	Conservation des monuments historiques et protection du patr	4 350.00		4 000.00	
32	Culture, autres	43 665.14		43 510.00	
322	Musique et théâtre			19 510.00	
329	Culture, non mentionné ailleurs	43 665.14		24 000.00	
34	Sport et loisirs	314 802.45	17 600.00	257 960.95	16 000.00
341	Sport	312 802.45	17 600.00	255 960.95	16 000.00
342	Loisirs	2 000.00		2 000.00	



4	SANTÉ	925 465.75	16 960.00	865 022.40	5 000.00
41	Hôpitaux, étblissements médico-sociaux	513 155.15		487 995.20	
411	Hôpitaux	8 500.55		7 196.85	
412	Établissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées	504 654.60		480 798.35	
42	Soins ambulatoires	385 154.20	11 960.00	353 603.50	
421	Soins ambulatoires	357 096.20		338 478.50	
422	Service de sauvetage	28 058.00	11 960.00	15 125.00	
43	Promotion de la santé	7 800.00	5 000.00	7 800.00	5 000.00
433	Service médical des écoles	7 500.00	5 000.00	7 500.00	5 000.00
434	Contrôle des denrées alimentaires	300.00		300.00	
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	19 356.40		15 623.70	
490	Santé publique, non mentionné ailleurs	19 356.40		15 623.70	
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	916 841.55	1 700.00	923 976.40	1 700.00
52	Invalidité	537 339.20		540 172.80	
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	537 339.20		540 172.80	
53	Vieillesse et survivants	6 000.00	1 700.00	6 000.00	1 700.00
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	6 000.00	1 700.00	6 000.00	1 700.00
54	Famille et jeunesse	59 045.70		60 635.30	
541	Allocations familiales (AF)	13 043.65		14 843.10	
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	14 702.05		16 792.20	
545	Prestations aux familles	31 300.00		29 000.00	
55	Chômage	35 871.50		33 167.00	
559	Chômage non mentionné ailleurs	35 871.50		33 167.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	278 585.15		284 001.30	
572	Aide matérielle	250 622.95		253 307.00	
579	Assistance, non mentionnée ailleurs	27 962.20		30 694.30	



6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	756 550.00	48 850.00	640 353.00	31 000.00
61	Circulation routière	641 155.00	48 850.00	530 365.00	31 000.00
615	Routes communales	641 155.00	48 850.00	530 365.00	31 000.00
62	Transports publics	115 395.00		109 988.00	
621	Infrastructures de transports publics	14 214.00		13 988.00	
622	Trafic régional et agglomération	101 181.00		96 000.00	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU				
′	TERRITOIRE	1 176 969.00	1 013 419.00	929 067.85	791 365.65
71	Approvisionnement en eau	354 400.00	354 400.00	268 892.00	232 700.00
710	Approvisionnement en eau	354 400.00	354 400.00	268 892.00	232 700.00
72	Traitement des eaux usées	444 069.00	444 069.00	357 665.65	357 665.65
720	Traitement des eaux usées	444 069.00	444 069.00	357 665.65	357 665.65
73	Gestion des déchets	239 300.00	176 800.00	217 275.00	174 000.00
730	Gestion des déchets	239 300.00	176 800.00	217 275.00	174 000.00
74	Aménagements	42 800.00	13 150.00	36 720.00	2 000.00
741	Corrections de cours d'eau, endiguements	42 800.00	13 150.00	36 720.00	2 000.00
<i>7</i> 5	Protection de la nature	5 500.00		5 000.00	
750	Protection de la nature	5 500.00		5 000.00	
77	Protection de l'environnement, autres	17 800.00		3 015.20	
771	Cimetière	17 800.00		3 015.20	
79	Aménagement du territoire	73 100.00	25 000.00	40 500.00	25 000.00
790	Aménagement du territoire	73 100.00	25 000.00	40 500.00	25 000.00



8	ECONOMIE PUBLIQUE	164 008.80	36 500.00	156 363.20	19 200.00
81	Agriculture	700.00		700.00	
811	Administration, exécution et contrôle	500.00		500.00	
812	Améliorations structurelles	200.00		200.00	
82	Sylviculture	44 200.00	19 500.00	12 055.00	7 200.00
820	Sylviculture	44 200.00	19 500.00	12 055.00	7 200.00
84	Tourisme	119 108.80	17 000.00	143 608.20	12 000.00
840	Tourisme	119 108.80	17 000.00	143 608.20	12 000.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	266 979.00	6 991 757.20	252 129.00	6 313 197.25
91	Impôts	43 000.00	5 877 603.00	43 000.00	5 502 305.00
910	Impôts	43 000.00	5 877 603.00	43 000.00	5 502 305.00
93	Péréquation financière intercommunale		137 013.00		161 537.00
930	Péréquation financière intercommunale		137 013.00		161 537.00
95	Part aux recettes sans affectation, autres		145 218.20		141 053.25
950	Part aux recettes sans affectation, autres		145 218.20		141 053.25
96	Administration de la fortune et de la dette	183 979.00	236 923.00	169 129.00	208 302.00
961	Intérêts	68 262.00	80 723.00	56 162.00	52 102.00
963	Immeubles du patrimoine financier	115 717.00	156 200.00	112 967.00	156 200.00
99	Postes non ventilables	40 000.00	595 000.00	40 000.00	300 000.00
990	Postes non ventilables	40 000.00	595 000.00	40 000.00	300 000.00

# 4. Budget 2023 du compte de résultats (fonctionnement) Récapitulation

		Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	1 247 420.00	247 280.00	1 000 086.00	251 750.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	201 940.89	84 107.00	172 212.21	36 300.00
2	FORMATION	2 893 468.20	221 650.00	2 737 431.50	215 400.00
3	CULTE, CULTURE, SPORT ET LOISIRS	362 817.59	17 600.00	305 470.95	16 000.00
4	SANTÉ	925 465.75	16 960.00	865 022.40	5 000.00
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	916 841.55	1 700.00	923 976.40	1 700.00
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	756 550.00	48 850.00	640 353.00	31 000.00
7	PROT. DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAG. DU TERRITOIRE	1 176 969.00	1 013 419.00	929 067.85	791 365.65
8	ECONOMIE PUBLIQUE	164 008.80	36 500.00	156 363.20	19 200.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	266 979.00	6 991 757.20	252 129.00	6 313 197.25
	TOTALISATION	8 912 460.78	8 679 823.20	7 379 713.29	7 078 513.68
	Résultat		232 637.58		301 199.61

### Rapport de la Commission financière





		Budget 2023		Budge	t 2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	1 945 000.00		550 000.00	
02	Services généraux	1 945 000.00		550 000.00	
029	Immeubles administratifs	1 945 000.00		550 000.00	
0290	Immeubles administratifs	1 475 000.00		550 000.00	
0290.5040.00	Aménagement local ancienne poste+administration	210 000.00		275 000.00	
0290.5040.01	Compl. aménagement administration communale	275 000.00		275 000.00	
0290.5040.02	Installation panneaux solaires imm. Avry	60 000.00			
0290.5040.03	Remplacement fenêtres imm. Avry	745 000.00			
0290.5040.04	Aménagement ancienne admin. communale	185 000.00			
0294	Auberge St-Pierre Le Bry	470 000.00			
0294.5040.01	Etude pour rénovation Auberge St-Pierre Le Bry	20 000.00			
0294.5040.02	Etude - transfo./assainissement - Auberge St-Pierre Le Bry	450 000.00			
2	FORMATION	50 000.00		440 000.00	
21	Scolarité obligatoire	50 000.00		440 000.00	
217	Bâtiments scolaires	50 000.00		440 000.00	
2170	Bâtiment scolaire Le Bry	50 000.00			
2170.5040.01	Rénovation école Le Bry	50 000.00			
2171	Bâtiment scolaire Avry			240 000.00	
2171.5040.01	Rénovation école Avry			240 000.00	
2172	Bâtiment scolaire Gumefens			200 000.00	
2172.5040.03	Réalisation remplacement CAD			200 000.00	
3	CULTE, CULTURE, SPORT ET LOISIRS	50 000.00		50 000.00	
34	Sport et loisirs	50 000.00		50 000.00	
342	Loisirs	50 000.00		50 000.00	
3420	Loisirs	50 000.00		50 000.00	
3420.5650.00	Subvention d'investissement Port en Redon	50 000.00		50 000.00	

### 5. Budget d'investissements 2023

6	TDAFIC ET TELECOMMUNICATION	2 057 000 00	400 000 00	2 402 000 00	200 000 00
	TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	3 957 000.00		2 182 000.00	
61	Circulation routière	3 957 000.00			200 000.00
615	Routes communales	3 957 000.00	400 000.00	2 182 000.00	200 000.00
6150	Routes communales	3 957 000.00	400 000.00	2 182 000.00	200 000.00
	Rénovation routes et trottoirs 2019 (trottoir Le Bry)	290 000.00		290 000.00	
	Réfection rte de l'Abranna, Le Bry - 2020	590 000.00		610 000.00	
	Réalis. modér. trafic Gumefens-Avry 1ère partie	500 000.00		500 000.00	
6150.5010.12	Création portails d'entrée à Le Bry et Gumefens	45 000.00		50 000.00	
6150.5010.13	Etude modération de trafic Vers la Chapelle-Rte d'Avry	55 000.00		65 000.00	
6150.5010.14	Rénovation routes AF 2022	560 000.00		600 000.00	
6150.5010.15	Rénovation routes AF 2023	550 000.00			
6150.5010.16	Réfection route de La Cantine - secteur Avry	800 000.00			
6150.5010.17	Réalis. trottoir rte d'Avry-Gumefens 1ère partie	500 000.00			
6150.5060.01	Achat véhicule édilitaire	67 000.00		67 000.00	
6150.6310.00	Subvention d'investissement du Canton		400 000.00		200 000.00
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET				
7	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1 491 000.00	40 000.00	1 620 000.00	40 000.00
71	Approvisionnement en eau	846 000.00	20 000.00	696 000.00	20 000.00
710	Approvisionnement en eau	846 000.00	20 000.00	696 000.00	20 000.00
7101	Approvisionnement communal en eau	846 000.00	20 000.00	696 000.00	20 000.00
7101.5031.13	Déplacement conduite d'eau La Chenau, Gumefens			20 000.00	
7101.5031.16	Rempl. conduite d'eau Vers Karlé-Foyer Horizon Sud			50 000.00	
7101.5031.18	Rempl. conduite Villarvassaux 3ème partie	150 000.00		195 000.00	
7101.5031.19	Rempl. conduite d'eau Vers Karlé tronçons 1 et 2	151 000.00		431 000.00	
7101.5031.20	Compl. rempl. conduite d'eau Vers Karlé tronçons 2	50 000.00			
7101.5031.21	Déplacement conduite d'eau route d'Avry - secteur Gumefens	225 000.00			
7101.5031.22	Rempl. conduite d'eau, quartier La Gîte - secteur Le Bry	160 000.00			
7101.5031.24	Installation nouveau système de gestion du réseau d'eau	110 000.00			
7101.6370.00	Taxes de raccordements ménages privés		20 000.00		20 000.00





72	Traitement des eaux usées	450 000.00	20 000.00	747 000.00	20 000.00
720	Traitement des eaux usées	450 000.00	20 000.00	747 000.00	20 000.00
7201	Traitement communal des eaux usées	450 000.00	20 000.00	747 000.00	20 000.00
7201.5032.05	Mise en séparatif "Le Pavillon"	150 000.00		160 000.00	
7201.5032.09	Mise en séparatif Pra-Mury-Pra du Mitin			50 000.00	
7201.5032.10	Equipement parcelles "La Chenau"			87 000.00	
7201.5032.11	Rempl. tronçon épuration Vers Karlé-Foyer Horizon Sud			110 000.00	
7201.5032.12	Mise en séparatif Pra du Mitin-Sur Charmont	300 000.00		340 000.00	
7201.6350.00	Taxes de raccordements ménages privés		20 000.00		20 000.00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	40 000.00			
769	Autre lutte contre la pollution de l'environnement	40 000.00			
7690	Assainissement de sites pollués	40 000.00			
7690.5670.00	Subventions d'investissements aux ménages	40 000.00			
77	Protection de l'environnement, autres			35 000.00	
771	Cimetière			35 000.00	
7710	Cimetière communal			35 000.00	
7710.5030.01	Complément réfection cimetière			35 000.00	
79	Aménagement du territoire	155 000.00		142 000.00	
790	Aménagement du territoire	155 000.00		142 000.00	
7900	Aménagement du territoire	155 000.00		142 000.00	
	3ème complément révision PAL	10 000.00		32 000.00	
	Etude aménag. rives du lac et ports	95 000.00		110 000.00	
7900.5090.05	4ème complément révision PAL	50 000.00			



### 5. Budget d'investissements 2023

8	ECONOMIE PUBLIQUE	70 000.00	70 000.00	
84	Tourisme	70 000.00	70 000.00	
840	Tourisme	70 000.00	70 000.00	
8400	Tourisme communal	70 000.00	70 000.00	
8400.5010.00	Aménagement place de la Chapellenie Avry	20 000.00	20 000.00	
8400.5010.01	Réfection sentiers péd. La Trotse, Les Gottes-La Moranda	50 000.00	50 000.00	
9	FINANCES ET IMPÔTS	150 000.00	1 385 000.00	
96	Administration de la fortune et de la dette	150 000.00	1 385 000.00	
963	Immeubles du patrimoine financier	150 000.00	1 385 000.00	
9630	Terrains du patrimoine financier, parchets	150 000.00	150 000.00	
9630.5040.00	Rénovation Gîte d'Avry	150 000.00	150 000.00	
9633	Auberge St-Pierre Le Bry		1 235 000.00	
9633.5040.00	Achat auberge St-Pierre Le Bry		1 200 000.00	
9633.5040.01	Etude pour rénovation auberge St-Pierre Le Bry		35 000.00	

#### Nouveaux investissements 2023 = 3 975 000.00

		Budget 2023		Budge	t 2022				
		Charges	Revenus	Charges	Revenus				
0	ADMINISTRATION GENERALE	1 945 000.00		550 000.00					
2	FORMATION	50 000.00		440 000.00					
3	CULTE, CULTURE, SPORT ET LOISIRS	50 000.00		50 000.00					
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	3 957 000.00	400 000.00	2 182 000.00	200 000.00				
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU								
7	TERRITOIRE	1 491 000.00	40 000.00	1 620 000.00	40 000.00				
8	ECONOMIE PUBLIQUE	70 000.00		70 000.00					
9	FINANCES ET IMPÔTS	150 000.00		1 385 000.00					
	TOTALISATION	7 713 000.00	440 000.00	6 297 000.00	240 000.00				
	Résultat		7 273 000.00		6 057 000.00				
	Y compris reports des années précédentes de CHF 3 738 000.00								

Planification des investissements entre 2023 - 2028												
LIBELLÉS												
Total général	3 975 000.00	4 250 000.00	5 200 000.00	2750000.00	1000 000.00	1000 000.00	240 000.00	240 000.00	190 000.00	190 000.00	40 000.00	40 000.00
Bénéfice / perte	-	-	-				3 735 000.00	4 010 000.00	5 010 000.00	2 560 000.00	760 000.00	960 000.00
	18 175 000.00						17 035 000.00					
N° yp LIBELLES	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2023	2024	2025	2026	2027	2028
0290 A Imm. Comm. Avry, rempl. fenêtre + solaire	805 000.00											
0290 A Aménag. ancienne admin.	185 000.00											
0294 A Transformation auberge St-Pierre Le Bry	450 000.00	2 250 000.00	2 250 000.00									
2170 A Rénovation école Le Bry	50 000.00											
3410 A Instal. panneaux solaires HAP		60 000.00										
6150 A Entretien routes et trottoirs	1300 000.00	700 000.00	700 000.00	500 000.00	500 000.00	500 000.00						
6150 A Rénovation routes AF	550 000.00	600 000.00	350 000.00	350 000.00			200 000.00	200 000.00	150 000.00	150 000.00		
6150 A Routes cantonales, accès lac			1000 000.00	1000 000.00								
7101 A Rénovation réseau d'eau	545 000.00	400 000.00	400 000.00	400 000.00	400 000.00	400 000.00						
7101 A Taxes de raccordement eau							20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00
7201 A Mise en séparatif		100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00						
7201 A Récup. eau de ruissellement												
7201 A Taxes de raccordement épur.							20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00
7900 A Parking "Les Marais"			200 000.00									
7900 A Parking public "Ogoz"		100 000.00										
7900 A 4ème révision PAL	50 000.00											
7690 A Subventions énergie	40 000.00	40 000.00										
9631 A Assainnissement La Cornache				200 000.00								
3420 A Part. au port et zone touristique	)		200 000.00	200 000.00								
940a A Intérêts	149 400.00	160 400.00	200 400.00	102 400.00	30 400.00	38 400.00						
940b A Amortiss. Oblig.	149 400.00	160 400.00	200 400.00	102 400.00	30 400.00	38 400.00						

### 5. Budget d'investissements 2023



### Rapport de la Commission financière

#### 5. Investissements 2023

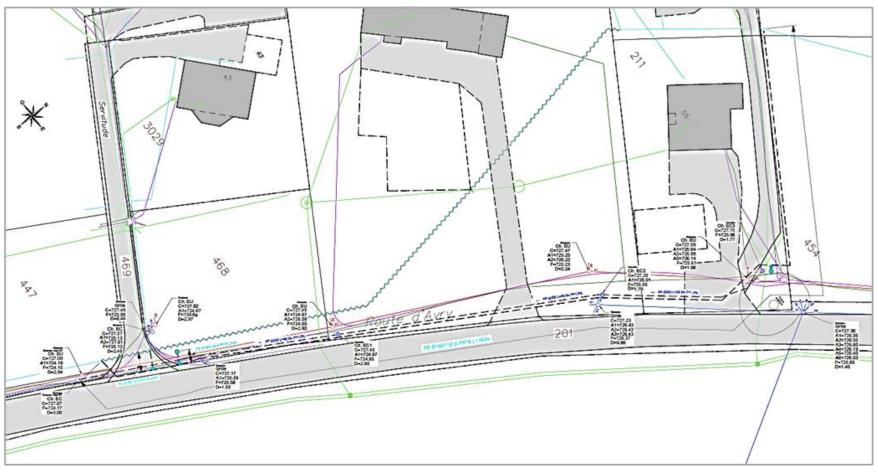


## 5.1. Complément pour remplacement conduite d'eau Vers Karlé tronçon 2 - Fr. 50'000.00

Afin d'avoir une pression suffisante dans toutes les habitations et à la borne hydrante de la Route des Gottes, il a été nécessaire de raccorder ces éléments sur le réseau relié au réservoir de Sorens. De ce fait, une partie du budget dédié au tronçon II du chantier a été utilisée pour le tronçon et un complément de CHF 50'000.00 est nécessaire afin de finaliser les travaux.

### 5.2. Déplacement conduite d'eau route d'Avry – secteur Gumefens - Fr. 225'000.00

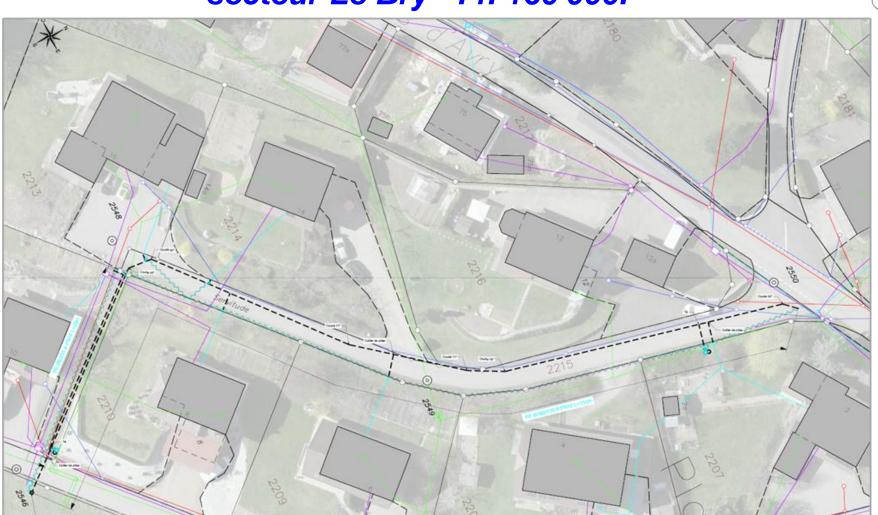




Durant l'année 2021, un projet de construction sur la parcelle n° 214 a été mis à l'enquête. Il a été constaté que les constructions entraient en conflit avec la conduite d'adduction d'eau principale passant au milieu de la zone à bâtir. Cette conduite doit donc être déplacée afin de transiter en périphérie de la zone constructible.

Un collecteur d'eaux claires sera mis en œuvre en même temps afin de raccorder les différentes parcelles à bâtir.

### 5.3. Remplacement conduite d'eau Quartier La Gîte – secteur Le Bry - Fr. 160'000.--



Le quartier de la Gîte à Le Bry fait partie des priorités hautes en ce qui concerne le remplacement des conduites anciennes. Les travaux permettront de mettre le réseau aux normes et ainsi d'éviter des travaux de réparation imprévus.

### 5.4. Installation nouveau système de gestion du réseau d'eau - Fr. 110'000.--



Les systèmes de contrôle des commandes et les réseaux d'eau de l'ACAPE et de la Commune de Pont-en-Ogoz ont beaucoup d'interactions entre eux. Aujourd'hui une connexion simultanée à distance sur les deux systèmes n'est plus possible. Cette situation pourrait compromettre la sécurité d'approvisionnement d'eau potable de la Commune.

L'automate existant est en place depuis plus de 20 ans alors que l'âge usuel pour ce type d'installation est de 15 ans. Il n'existe donc plus de pièces de rechange en cas de panne. Le système de supervision actuel est obsolète et a subi 2 crashs qui ont occasionné des dégâts sur le réseau. Pour terminer, le service après-vente actuel ne souhaite plus gérer les réseaux d'eau et n'est pas disponible en cas de panne.

La mise en place du nouveau système de gestion Rittmeyer est la meilleure solution afin d'uniformiser la partie informatique des réseaux de l'ACAPE et de ses membres et ainsi éviter des problèmes majeurs durant les années à venir.





La planification des réfections de routes AF (améliorations foncières) s'étend sur toute la durée de la législature, raison pour laquelle les investissements annuels s'étendront jusqu'en 2026.

Au stade actuel, ce dossier est passé dans les Services cantonaux et se trouve à l'Office fédéral de l'Agriculture en vue de l'obtention des subventions fédérales. Les priorités et mises à l'enquête seront établies dès réception de l'accord.

Nous espérons vivement débuter les travaux au printemps 2023.

# 5.6. Réfection route de La Cantine – secteur Avry Fr. 800'000.--





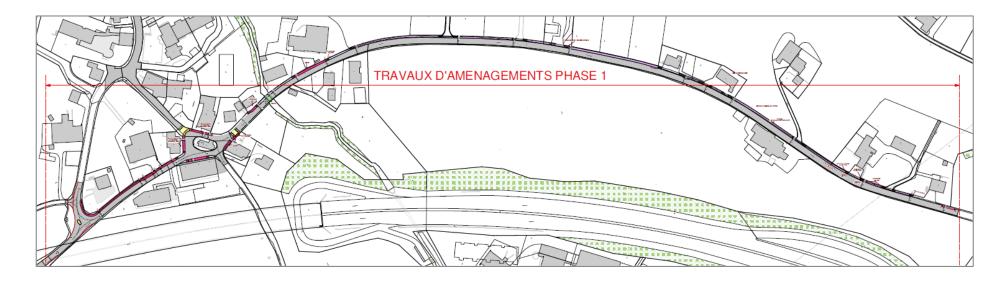
Le Conseil communal propose la réfection de tout le tracé de la Route de la Cantine, à Avry-dt-Pont, jusqu'au pont en-dessus de la route cantonale, ainsi que l'élargissement du « trottoir » existant de la croisée de la Route de la Fin jusqu'à la croisée de la Route Le Châtillon.

La Route de la Cantine est fendue par endroits. L'eau s'y infiltre et cause des dommages, qui prendront la forme, petit à petit, de nids de poule. La réfection de cette route portera, en tous les cas, sur le tapis. Elle pourrait en outre concerner le coffre de certains tronçons, en fonction de l'état de la route.

Le budget minimum pour cette réfection et l'élargissement du « trottoir » est estimé à CHF 535'000.00. Si le coffre doit être refait, il s'élèvera à CHF 800'000.00. Plus l'on reporte la réalisation de ces travaux, plus les coûts de réfection se rapprocheront de la somme de CHF 800'000.00!

### 5.7. Réalisation trottoir - route Avry-Gumefens 1ère partie - Fr. 500'000.--





#### REAMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE DE GUMEFENS - ROUTE D'AVRY

Pour rappel, le Conseil communal souhaite réduire le trafic de transit à travers le village de Gumefens et optimiser les liaisons de mobilité douce par le biais d'aménagements et de mesures, en tenant compte des contraintes existantes.

Dans ce cadre, dans un premier temps, il envisageait d'instaurer le 60 km/h à la Route d'Avry, à Gumefens et de mettre en place, à titre provisoire, une bande longitudinale et des potelets, afin de sécuriser les piétons, tout en évitant les coûts d'un trottoir. Le Service des ponts et chaussées a préavisé défavorablement ces mesures qu'il a estimées insuffisantes pour assurer la protection des piétons. Le Conseil communal a donc décidé d'aménager un trottoir comprenant un éclairage public.

Le coût estimé est de CHF 812'000.00 francs. Le Conseil communal vous propose d'approuver un premier budget partiel de CHF 500'000.00.





Le dossier d'adaptation aux conditions d'approbation de la DAEC (renommée DIME) lié à la révision générale de notre plan d'aménagement local (PAL) a nécessité une analyse de notre mandataire Team+ sur les plans d'aménagement de détail (PAD) existants et une adaptation de certains d'entre eux. Par ailleurs, selon Team+, la coordination entre les documents constitutifs du dossier du PAL s'est avérée plus complexe que prévue. Enfin, le Conseil communal doit anticiper les frais de mise à l'enquête du dossier d'adaptation aux conditions d'approbation de la DIME et du traitement d'éventuelles oppositions.





Suite au règlement présenté au point 3.

## 5.10. Installation panneaux solaires immeuble communal Avry - Fr. 60'000.--





Afin de diminuer les coûts énergétiques, le Conseil communal propose l'installation de panneaux solaires sur l'immeuble communal. La consommation moyenne annuelle est de 25'000 kWh. L'investissement comprend les travaux suivants :

- Mise en place d'échafaudages
- Pose d'une superstructure en alu
- 66 panneaux solaires
- 1 onduleur et 1 optimiseur
- Raccordement sur le tableau électrique existant

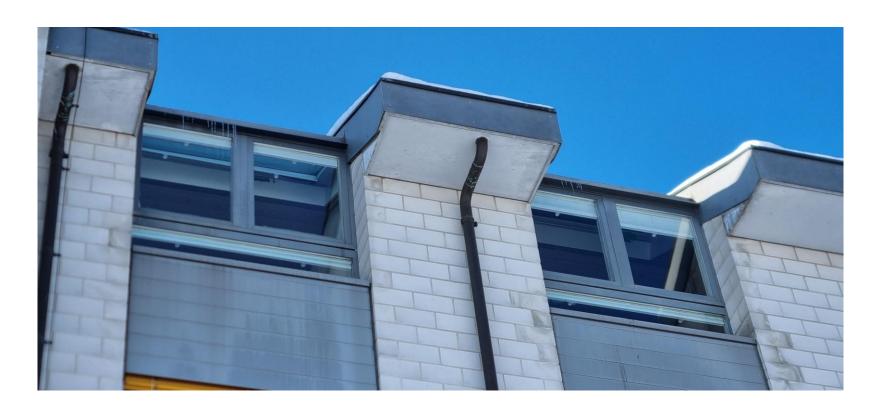
### 5.11. Remplacement fenêtres immeuble communal Avry Fr. 745'000.--











Etant donné que les fenêtres de l'immeuble sont toujours d'origine et afin de diminuer les coûts de l'énergie, le Conseil communal propose de toutes les remplacer par des fenêtres en triple vitrage. L'investissement comprend les travaux suivants :

- Mise en place d'échafaudages
- Ouverture de la toiture pour contrôler l'étanchéité de la partie velux et lucarnes
- Démontage et sciage des anciennes fenêtres
- Pose des nouvelles fenêtres et adaptation des embrasures, peinture
- Etanchéité des tablettes et joints sur la partie façade
- Mise en place des nouvelles fenêtres sur la partie de l'agrandissement de la future administration

### 5.12. Aménagement ancienne administration communale - Fr. 185'000.--



Afin de conserver la vie locale au centre du village d'Avry-devant-Pont, l'ancienne administration sera transformée en un magasin d'alimentation, ainsi qu'un tea-room. L'investissement proposé comprend la procédure de demande d'autorisation, ainsi que les travaux nécessaires au changement d'affectation, à savoir :

Modifications légères de l'organisation interne afin de créer des WC accessibles aux personnes à mobilité réduite et une cuisinette pour le fonctionnement du tea-room, remplacement des faux-plafonds, remplacement des revêtements de sols, modifications ponctuelles des installations électriques, réfection des peintures et crépis.

Ces travaux permettront de mettre à disposition des exploitants un local non aménagé mais équipé et ainsi leur permettre de développer leur commerce villageois.





Afin de respecter les normes en cas de chute d'un enfant d'un engin, le Conseil communal propose la réfection du sol de la place de jeux de l'école de Le Bry par la mise en place d'un sol amortissant selon la hauteur des jeux. Le remplacement du grillage de 4 m de haut et 25 m de long, côté route cantonale, est également prévu.



### 6. Approbation des budgets du compte



de résultats et d'investissements 2023

Vote final

### 7. Nomination d'un nouvel organe de révision



Notre organe de révision, la société CORE Fiduciaire Revicor SA, arrive au terme de son premier mandat du contrôle de 3 exercices. La Commission financière propose de renouveler le mandat de la fiduciaire précitée pour 3 ans, laquelle effectue son travail de manière très professionnelle et compétente.





### 8. Nomination d'un membre à la Commission d'urbanisme et de l'énergie

9. Nomination d'un membre à la Commission de naturalisation

### 10. Informations du Conseil communal



#### **CAD AVRY**

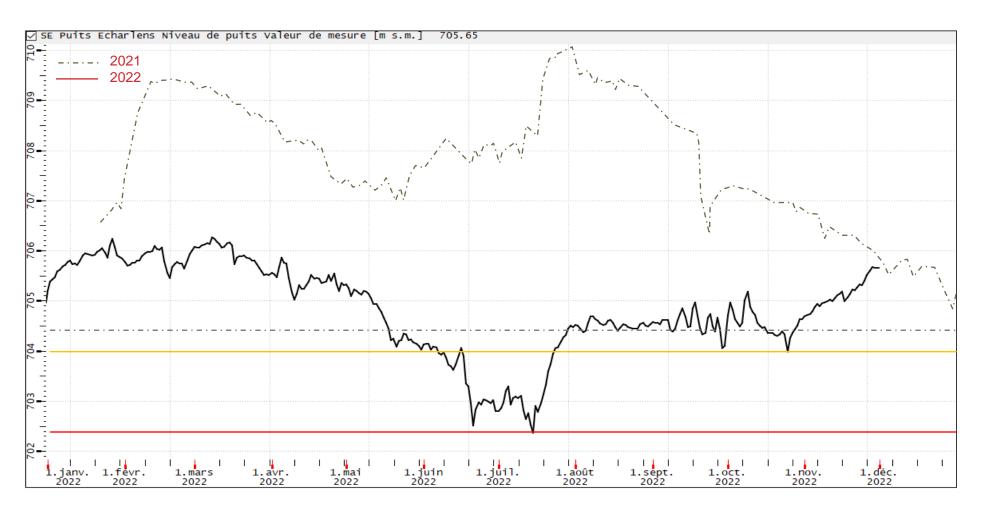
- Energie 100 % renouvelable
- 2 chaudières à pelets
- Groupe E est satisfait de l'installation



### RESEAU D'EAU POTABLE



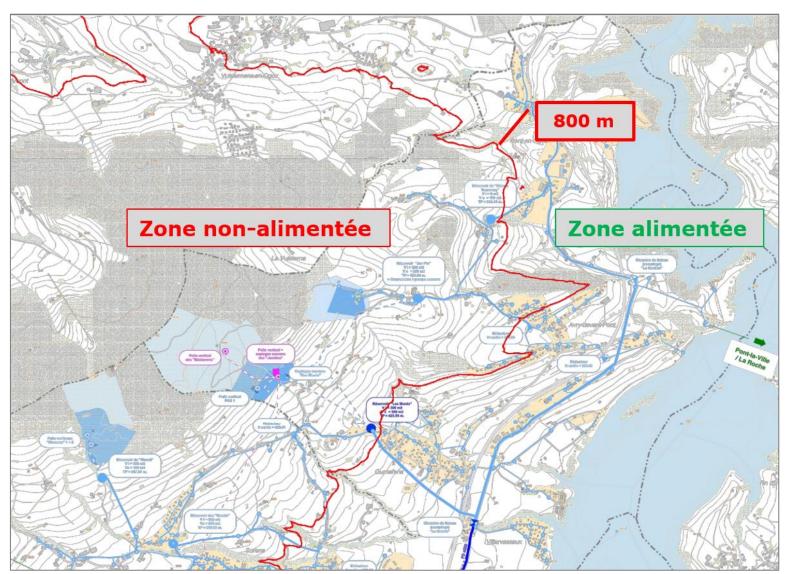
### Variation du niveau de la nappe 2022



### RESEAU D'EAU POTABLE



### Pénurie d'énergie – situation en cas de blackout





#### Horaires d'ouverture de la déchetterie durant les fêtes

Mercredi 21 décembre 2022 : de 18h00 à 20h00

Samedi 24 décembre 2022 : de 09h30 à 12h00 / après-midi FERMÉ

Mercredi 28 décembre 2022 : de 18h00 à 20h00

Samedi 31 décembre 2022 : de 09h30 à 12h00 / après-midi FERMÉ

Mercredi 4 janvier 2023 : de 18h00 à 20h00



#### Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé du vendredi 23 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023 inclus



#### **REMERCIEMENTS**

Après plus de 26 ans au volant des bus scolaires, Mme Marie-José Gapany « Marie-Jo » a pris une retraite bien méritée.

Le Conseil communal la remercie chaleureusement pour toutes ses années de conduite, son excellente collaboration et son précieux travail.

Bonne route et meilleurs vœux pour la suite.



### 11. Divers



Questions?



Remarques,



Nous vous remercions très chaleureusement de votre présence et vous souhaitons un Joyeux Noël, de belles fêtes et une excellente année 2023.



Le Conseil communal